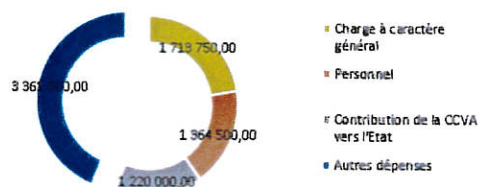
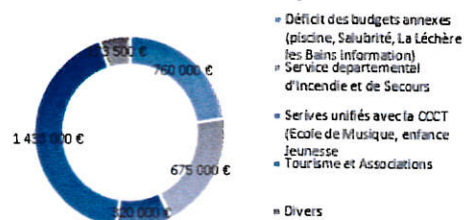


Focus sur le budget 2017 de la CCVA

Budget de fonctionnement



Détail des autres dépenses



Rénovation de l'hôtel le Radiana

Les travaux de rénovation se poursuivront à l'hôtel Radiana, bâtiment propriété de la CCVA. Après une première tranche de travaux conduite en 2015/2016 sur les 5^e et 4^e étages, c'est au tour des 3^e et 2^e étages d'être complètement réhabilités (40 chambres et couloirs) en 2017. Quatre chambres typées « PMR » (Personnes à mobilité réduite ou atteinte d'un handicap sensoriel) seront aménagées. Début des travaux programmé en septembre 2017.

Importante réhabilitation de la piscine du Morel

Travaux de rénovation et modernisation de la piscine visant notamment à améliorer grandement la performance énergétique de l'équipement.

En parallèle de ces chantiers d'envergure, la CCVA poursuit également la conduite de schémas directeurs aux enjeux décisifs pour le territoire, schémas qui définiront des orientations stratégiques sur des thèmes touchant l'intercommunalité comme la mobilité et le déplacement, l'hébergement touristique, les itinéraires de randonnée.

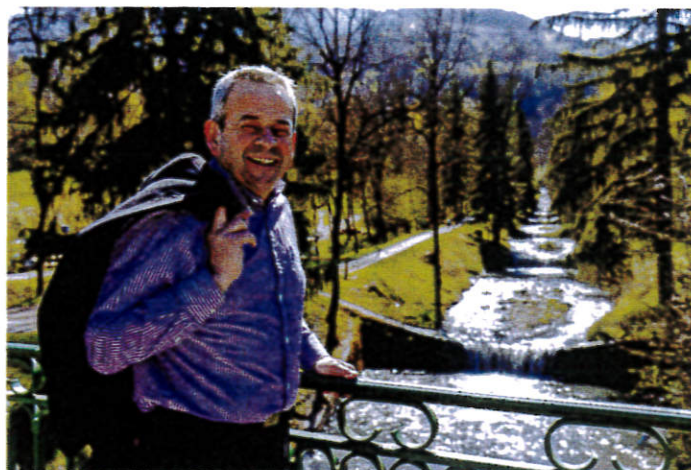
QUI FAIT QUOI ?

FPIC : Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

CRFP : La contribution au redressement des finances publiques oblige les collectivités à participer à la dette nationale.

Le mot du vice-président délégué aux finances, Gabriel Martinot

Les budgets deviennent, au fil des ans, de plus en plus compliqués à établir. En cause, les différents prélèvements effectués par l'Etat sur les collectivités : Fond de péréquation communal et intercommunal (on prélève les collectivités soi-disant « riches » pour donner aux pauvres !...), baisse de dotations de l'Etat. Le budget 2017 a perdu plus d'1,2 million d'euros par rapport à celui de 2013. Ces contraintes nouvelles obligent à revoir à la baisse les investissements et contraignent la collectivité à effectuer des choix dans les travaux à entreprendre. Toutefois, la CCVA possède malgré tout une marge de manœuvre avec un endettement très faible - aux alentours de 8 % - ce qui permet le recours à l'emprunt afin de poursuivre le rôle important qui est le sien, le développement économique ».



Le mot du président, André Pointet

Malgré la hausse conséquente des contributions à l'Etat, la CCVA a souhaité maintenir les taux de fiscalité au même niveau que 2016 estimant que ce n'est pas à la population permanente de supporter cet état de fait. La CCVA joue un rôle moteur important dans le développement économique de la vallée et valorise au mieux ses atouts que sont le tourisme de montagne, le thermalisme et le pastoralisme. Les projets qu'elle porte permettent d'améliorer la dynamique et la qualité de vie des habitants du territoire, tout comme celles de ses visiteurs ».